



Le privé s'attaque à la formation des professeurs

Les étudiants ont jusqu'au 20 juillet pour s'inscrire aux concours

J – 4 pour les étudiants qui souhaitent devenir professeur à la rentrée 2011. La période d'inscription aux concours de recrutement des professeurs des écoles, des collèges et des lycées s'achèvera le 20 juillet. Les épreuves écrites d'admissibilité ont dorénavant lieu en septembre pour les professeurs des écoles, en novembre pour les autres. Les oraux d'admission sont prévus, eux, pour le dernier trimestre de l'année 2010-2011.

Conséquence de la réforme de la formation des enseignants, dite « mastérisation », les lauréats de ces concours seront directement placés dans les classes, et un « compagnonnage » (qui rapportera 2000 euros annuels au tuteur) viendra se substituer à l'année de formation en alternance.

Une plongée dans le grand bain, sans formation aucune. A moins de se trouver une petite formation entre la fin des concours et la prise de fonction sur l'éstrade. Ainsi, cette réforme pourrait bien profiter au secteur privé. « Dans la situation actuelle caractérisée par une grande incertitude et des bouleversements, de nombreux organismes cherchent à racoler les clients », observe Denis Abecassis, maître de conférences à l'université Paris-X et responsable UNSA-éducation.

Depuis cette année, Forprof, leader privé du marché pour la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles, propose de nouvelles formations à destination des enseignants débutants. On trouve pêle-mêle au catalogue un stage d'été de « prise en main de la classe » pour les lauréats des concours qui se

11 600 postes d'enseignants aux concours 2011

Le nombre de postes mis aux concours dans l'éducation nationale poursuit sa chute.

11 600 postes seront ouverts à la session 2011 : 3 000 au concours de professeurs des écoles, 8 600 aux concours du second degré (agrégation, capes, capeps, capet, etc.). Le ministère de l'éducation nationale l'a annoncé, mardi 13 juillet, en pleines vacances estivales. A titre de comparaison, 15 000 postes étaient ouverts en 2009 (6 500 postes dans le premier degré, 8 500 dans le second degré). Ce resserrement du nombre de postes rend plus sélectif encore un concours qui l'était déjà.

retrouveront devant une classe à la rentrée suivante « sans avoir été préparés techniquement à faire ce métier », un « coaching personnalisé » au premier trimestre de l'année scolaire, ou encore des « stages d'accompagnement pédagogique » pendant les vacances de Toussaint, d'hiver et de Pâques.

Des formations privées qui ont un coût. Chez Forprof, la préparation par correspondance s'élève à 440 euros par an, les cours du soir ou les samedis à près de 1000 euros par an, et un stage intensif à 600 euros. A titre de comparaison, les droits d'inscription à l'université s'élèvent à 237 euros pour un étudiant de master.

« Intolérable »

Les organismes privés pourraient aussi attirer les étudiants qui ont obtenu leur master 2, mais échoué au concours. Ces derniers devront en effet se préparer une nouvelle fois au concours, sans avoir à se réinscrire en master 2. « Pour ces étudiants-là, nous ouvrirons deux diplômes universitaires : l'un qui prépare aux oraux dès l'automne 2010, un second qui prépare aux écrits de la session 2011 », annonce Gilles Baillat, directeur de l'IUFM Champagne-Ardenne. Celui qui est aussi président de la Conférence des directeurs d'IUFM se dit convaincu qu'« une concurrence public/privé va s'instaurer ».

Les IUFM redoublent en effet d'efforts pour poursuivre leur traditionnelle mission. Ces derniers ont élaboré toute une palette de masters – masters orientés vers les métiers de l'enseignement ou masters disciplinaires spécialisés « enseignement » – qui préparent au métier par le biais de stages. L'IUFM Nord-Pas-de-Calais a même mis en place une « formation express » gratuite les 26 et 27 août pour les nouveaux professeurs de collège et lycée nommés dans l'académie.

Il s'agit de les aider à « organiser leurs enseignements de début d'année, poser un cadre de travail dans leur discipline et gérer leurs classes ». Pour le président de l'IUFM Nord-Pas-de-Calais, Dominique-Guy Brassart, il s'agit surtout de contrer « des entreprises commerciales qui se sont engouffrées dans la brèche pour développer leur part de marché », a-t-il confié à l'agence d'information Agence éducation, emploi et formation, le 12 juillet. Et d'ajouter : « Cette privatisation nous a paru intolérable. » ■

Aurélie Collas